

Club Fiscal

JOURNÉES ANNUELLES

MERCREDI 15 ET JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

Tarifs pour les membres de l'ordre inscrits depuis plus de cinq ans

	Non adhérent au club fiscal	Adhérent au club fiscal
Journée du 15 novembre 2017	440 € HT soit 528,00 TTC	390 € HT soit 468,00 € TTC
Journée du 16 novembre 2017	440 € HT soit 528,00 € TTC	390 € HT soit 468,00 € TTC
2 journées : mercredi 15 et jeudi 16 novembre 2017	880 € HT soit 1 056,00 € TTC	740 € HT soit 888,00 € TTC

Tarifs remisés de 50 % pour les membres de l'ordre inscrits depuis moins de cinq ans, les experts-comptables stagiaires et les memorialistes

	Non adhérent au club fiscal	Adhérent au club fiscal
Journée du 15 novembre 2017	220 € HT soit 264,00 TTC	195 € HT soit 234,00 € TTC
Journée du 16 novembre 2017	220 € HT soit 264,00 € TTC	195 € HT soit 234,00 € TTC
2 journées : mercredi 15 et jeudi 16 novembre 2017	440 € HT soit 528,00 € TTC	370 € HT soit 444,00 € TTC

Les tarifs ci-dessus comprennent le déjeuner.

Inscription en ligne

Connectez-vous sur le site du CFPC à partir du 19 octobre 2017 :

<http://portail-irf.cfpc.net/cfpc>

Identifiez-vous avec l'identifiant et le mot de passe que vous aurez reçus par e-mail.

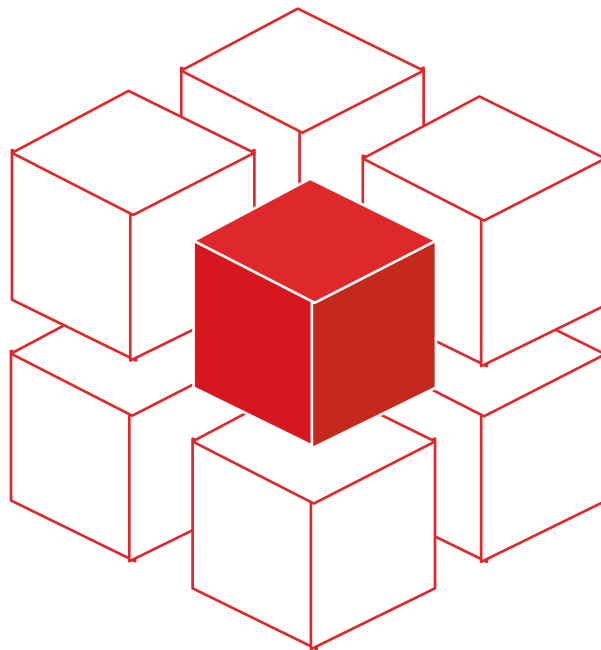
Sélectionnez la formation : Journées annuelles du Club Fiscal et procédez à votre inscription en sélectionnant les options qui vous concernent.

Inscription avec le bulletin « papier »

Le bulletin rempli doit être renvoyé au Club Fiscal, obligatoirement accompagné du chèque correspondant à l'ordre du CFPC (Centre de Formation de la Profession Comptable en charge de la facturation).

L'inscription prend effet dès réception du règlement.

Si vous souhaitez une prise en charge de l'inscription par un OPCA, il vous appartient d'effectuer les démarches nécessaires directement auprès de l'organisme concerné.



Homologation CNCC

Les Journées annuelles du Club Fiscal ont été soumises à l'homologation du Comité scientifique dans le cadre de l'obligation de formation des Commissaires aux Comptes.

Modalités d'annulation

Toute annulation d'inscription postérieure au 6 novembre 2017 fera l'objet d'une facturation forfaitaire de 120 € HT par jour.

Documentation

Les documents et notes qui vous sont remis au cours de votre formation le sont à titre personnel. Ils ne peuvent être reproduits sans autorisation.

Documents légaux

Une facture valant convention de formation professionnelle vous sera envoyée à l'issue du séminaire ainsi qu'une attestation de présence (s'adresser au CFPC, 19, rue Cognacq-Jay – 75341 Paris cedex 07 – Email : d.piddat@cfpc.net – Tél. : 01 45 45 40 44 – www.cfpc.net).